



PREMIÈRES RENCONTRES de la Pompe à Chaleur

8 Juillet 2011
INSA - Lyon

Qualit'EnR, l'association pour la qualité des installations énergies renouvelables

- Membres

- Syndicats d'installateurs

CAPEB - UNA CPC, UECF – FFB, UNCP – FFB (fondateurs)

CAPEB – UNA 3E, FFIE, SNEFCCA

- Syndicats d'industriels

ENERPLAN, SYNDICAT des ENERGIES RENOUVELABLES(fondateurs)

UNICLIMA

- Associations professionnelles

AFPAC, TECHNOSOLAR, PROPELLET

- Énergéticiens

EDF, GDF SUEZ, PRIMAGAZ

- Représentants des institutionnels

AGENCE QUALITE CONSTRUCTION

- Représentants des clients



Une boucle qualité vertueuse

**Contrôle des
compétences
par la formation**

**Contrôle sur dossier
pour l'obtention et
le renouvellement**

**Contrôle sur le terrain
avec audits d'installations
(en état de fonctionnement)**

**Quatre Qualifications
(demande d'accréditation en cours)**



Appellation Qualipac en progression

Qualifications :

1 244 entreprises en 2010

1 800 demandes en 2011

Formation :

9 centres de formation agréés en 2010

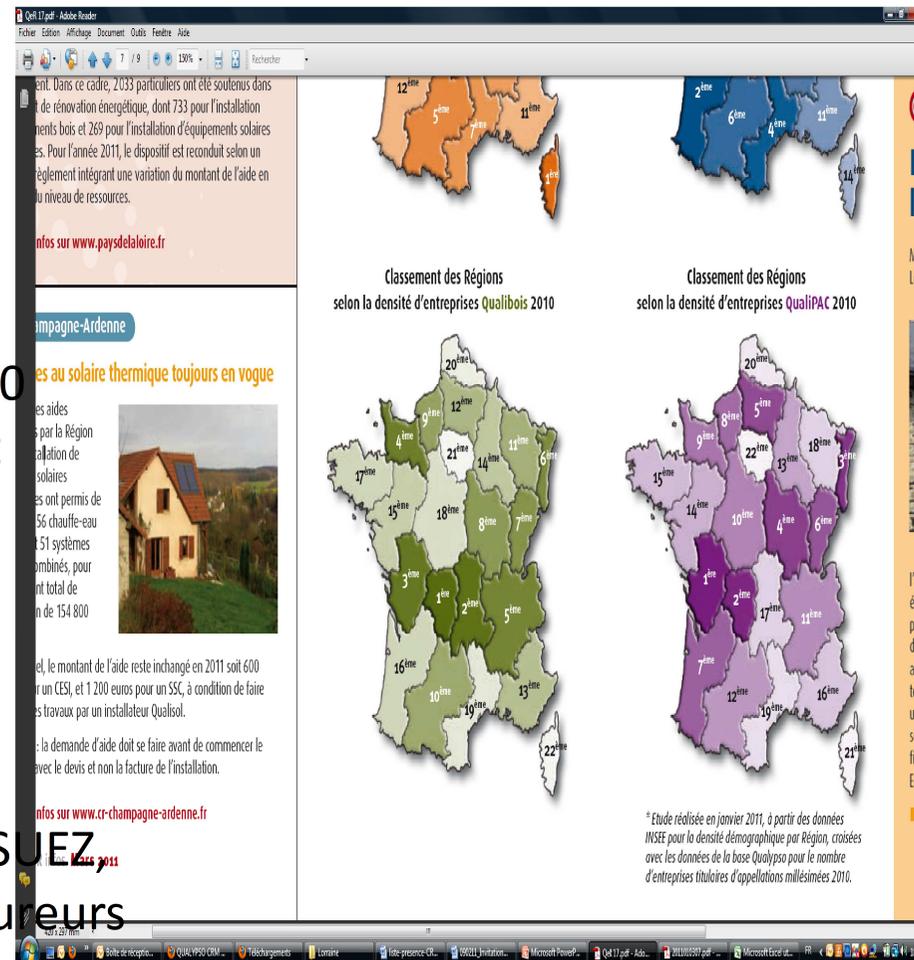
14 à ce jour, en cours de déploiement compte tenu de l'implication des industriels dans le dispositif.

Reconnaissance et partenariats :

Recommandée par l'ADEME

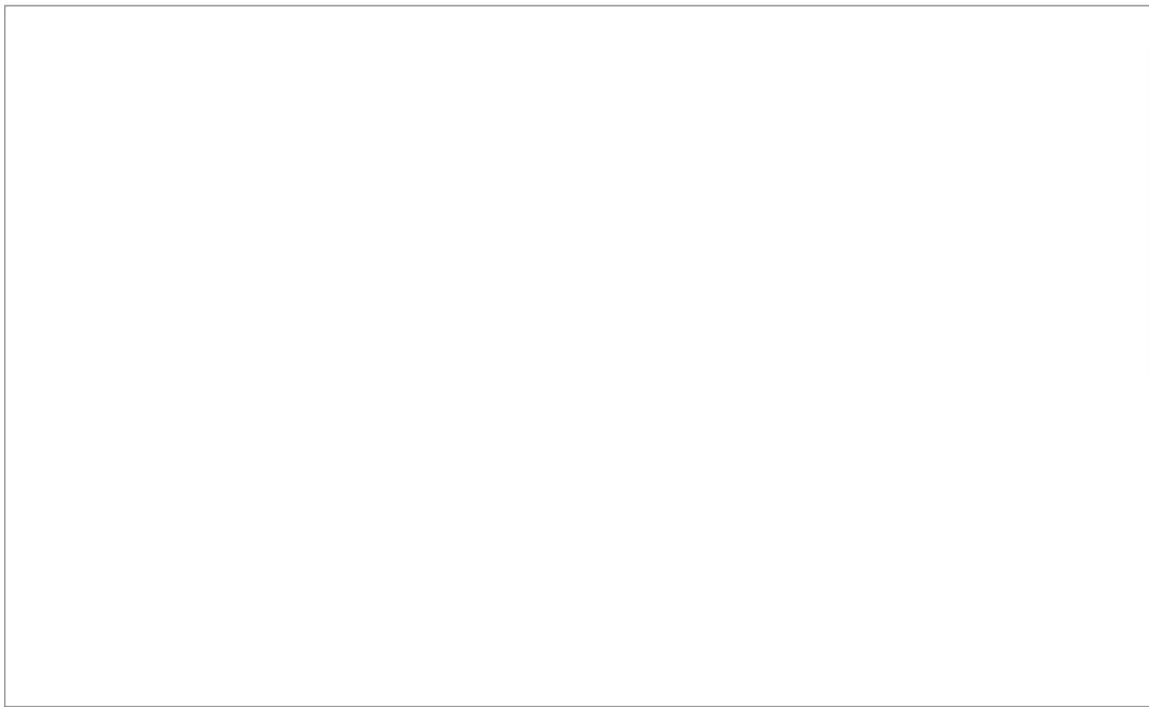
Reconnaissance dans les CEE

Partenariats existants avec EDF, GDF SUEZ, SOLFEA, à développer avec les assureurs



AUDITS POMPES A CHALEUR

Chauffage aérothermie ou géothermie
 484 audits réalisés en 2010 sur des pompes à chaleur
 500 à 600 audits programmés en 2011




NIVEAUX DE RESULTATS

AUDIT VERD
Préconçs verte:
 Réalisation de la réglementation

AUDIT ORANGE
Préconçs orange:
 Régulation

AUDIT ROUGE
Préconçs rouge:
 Régulation

DES OUTILS POUR FAIRE PROGRESSER LA Q...

ZOOM SUR LES PRINCIPAUX DEFAUTS- PAC

▪ Les trois défauts **majeurs** les plus récurrents **(2%)**

- Absence de disconnecteur (20%)
- Absence d'étude thermique (2%)
- Absence d'un dispositif différentiel en amont des circuits (2%)

▪ Les trois défauts **mineurs** les plus récurrents **(12%)**

- Absence de rapport de mise en service de l'installation.
- Absence du PV de réception.
- Absence d'isolants sur les canalisations hors volume chauffé.

Merci